

- Mot du président.
- Mot des vice-présidences.
- Alter-Ego : rajustement.
- Taux assurances collectives 2023.
- SSQ devient BENEVA.
- Formations offertes par le syndicat.
- Nous rejoindre.
- Site de la négo.

## L'AS-TU LU ?

Le journal du SEVM



### UNE NÉGOCIATION QUI DEVRA ALLER AU-DELÀ DES STATISTIQUES !

À la fin du mois d'octobre, les demandes intersectorielles et sectorielles ont été déposées au comité patronal de négociation dans le cadre de la négociation 2023.

Sur la page du SEVM, vous pourrez retrouver les cahiers de demandes dans la section Négo 2023. À la lecture de ces documents, vous serez en mesure de remarquer qu'au niveau du dépôt des demandes sectorielles, c'est un dépôt de principes qui a été présenté à la partie patronale. Ce sont donc des objectifs à atteindre. Au cours des prochaines semaines, nous serons réunis en conseil fédéral de la FSE et travaillerons à préciser ces demandes. La réponse patronale à notre dépôt devrait être donnée dans la semaine du 19 décembre.

À ce moment, nous aurons une idée des réelles intentions du gouvernement et du nouveau ministre de l'Éducation dans cette négociation. Alors que les besoins sont de plus en plus criants dans les classes, les choix pédagogiques visant à faire miroiter des statistiques, trop souvent au détriment des conditions d'exercice dans les classes, ne sont pas étrangers à cette augmentation des besoins.

Avec une accélération des travaux entourant la négociation 2023, la diffusion de l'*Info-négo* reprendra au cours des prochaines semaines. Surveillez vos courriels!

Nos visites dans les milieux, dans le cadre de la tournée des écoles nous permettent de prendre le pouls de ce que vous vivez au quotidien. Ces rencontres nous permettent d'avoir de bons échanges avec vous et nous permettent de vous informer correctement sur les actions à prendre, notamment en lien avec les trop nombreuses situations d'incidents violents, alors que les directives vont parfois jusqu'à une demande de ne pas remplir le formulaire prévu à cet effet. Statistique, quand tu nous tiens...

En terminant, un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé à la soirée organisée pour la Journée mondiale des enseignantes et des enseignants, tenue le 27 octobre dernier. Votre présence a encore une fois contribué au succès de cette soirée. Ce fut un réel plaisir de vous retrouver dans cette ambiance festive.

Syndicalement,

Patrick Thérout, président



## **MODIFICATION SUR LE VERSEMENT DES TAUX HORAIRES ET DES HEURES ADDITIONNELLES POUR LA FP ET L'EDA**

À la suite d'une intervention au Comité des Relations professionnelles, nous avons fait corriger une situation irrégulière pour le paiement des heures à taux horaire ainsi que pour celui des heures additionnelles des enseignantes et enseignants réguliers et à temps partiel.

Voici les correctifs qui seront faits par le service de paie :

### **Taux horaire**

Le code de paiement pour les périodes de + ou - de 50 à 60 minutes n'était pas installé dans le système de paie et il le sera prochainement. Une fois le tout fonctionnel, pour la **formation professionnelle** l'annulation de l'ensemble des paiements à taux horaire sera effectuée depuis le début de l'année scolaire pour les payer avec le nouveau code de paiement approprié.

En ce qui concerne l'**EDA**, les périodes d'enseignement sont de 60 minutes.

La date de paie lors de laquelle ces transactions se produiront vous sera transmise prochainement.

### **Heures additionnelles**

Deux codes de paiements sont disponibles dans la paie pour le paiement des heures additionnelles en fonction des périodes d'enseignement. Le code de paiement pour les périodes de + ou - de 50 à 60 minutes a été utilisé pour le paiement des heures additionnelles de la FP.

Pour ce qui est de l'EDA, ce même code de paiement a été utilisé également.

### **Comment cela fonctionne?**

Le taux horaire depuis le 141<sup>e</sup> jour de travail de l'année scolaire 2021-2022 est de 58,77\$.

Pour une période de 90 minutes à taux horaire le paiement doit être le suivant :  
58,77\$ divisé par 50 x 90 minutes, donc de 105,79\$ alors qu'il était auparavant de 58,77\$ x 1,5 soit 88,16\$.  
Cela représente une différence de 17,63\$ pour nos membres.

Marc-Éric Plante, vice-président aux affaires professionnelles



## LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Vous vous blessez ou vous êtes blessé dans le cadre de votre travail ? Petite ou grosse blessure, remplissez une déclaration d'accident du travail. SRH-050

Vous êtes victime d'un incident violent SANS lésion physique ou psychologique ? Remplissez une déclaration d'un incident violent. SRH-057-P

Vous êtes victime d'un incident violent AVEC lésion physique ou psychologique ? Remplissez au plus tôt une déclaration d'accident du travail et consultez votre médecin sans tarder. SRH-050

Vous avez une raison de croire que votre milieu de travail met à risque votre santé ou celle de sa clientèle ? Remplissez le constat de situation à risque. SRH-055

Vous trouvez ces formulaires sur l'intranet du CSSSH. Rendez-vous dans l'onglet Services, Ressources humaines, Personnel enseignants, Formulaires, Santé, sécurité et qualité de vie au travail. [FORMULAIRES \(sharepoint.com\)](#)

Il est important de les compléter dans les plus brefs délais, pour qu'un suivi puisse être fait dans un temps raisonnable et que des mesures soient prises rapidement. Il est prudent d'en garder une copie et de faire suivre le formulaire à votre syndicat.

Si votre direction vous empêche de remplir ces déclarations et qu'elle vous déconseille de vous informer à votre syndicat, contactez-nous immédiatement. C'est votre droit ! Depuis septembre 2022, deux représentants SST ont été nommés afin de veiller sur la santé et la sécurité du personnel dans nos milieux de travail. Ces personnes et votre syndicat, sont là pour vous aider et répondre à vos questions.

Manon Lavoie, vice-présidente aux relations de travail

### RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE ALTER EGO

<b>Régime d'assurance collective Alter ego – Tarification 2023</b>	
<b>Rajustement de la prime payable par la personne adhérente (par rapport à 2022)</b>	
<b>Régime d'assurance</b>	<b>Variation</b>
Assurance maladie	Augmentation contractuelle de 15 %
Assurance soins dentaires	Augmentation contractuelle de 6 %
Assurance salaire de longue durée	Aucune variation (depuis 2021)
Assurance vie :	
• de base de la personne adhérente (10 000 \$ et 25 000 \$)	Aucune variation (depuis 2021)
• additionnelle (personne adhérente et personne conjointe)	Aucune variation (depuis 2021)
• de base des personnes à charge	Aucune variation (depuis 2021)

#### Contribution maximale annuelle (assurance médicaments)

Pour la garantie « médicaments » du régime de base, les médicaments seront remboursés à 100 %, dès que le déboursé annuel excédera 987 \$ par certificat, encore pour l'année civile 2023.

TABLEAU DES PRIMES APPLICABLES AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2023  
PAR PÉRIODE DE 14 JOURS

	IND.	MONO.	FAM.
<b>Base obligatoire</b>	54.41 \$	81.63 \$	136.03 \$
<b>Facultatif 1</b>	3.40 \$	5.11 \$	8.51 \$
<b>Facultatif 2</b>	6.36 \$	9.53 \$	15.89 \$
<b>Facultatif 3</b>	16.46 \$	24.69 \$	41.15 \$
<b>Facultatif 4</b>	3.76 \$	5.65 \$	9.42 \$
<b>Régime de soins dentaires</b>	14.21 \$	21.60 \$	35.82 \$
<b>Régime d'assurance salaire de longue durée obligatoire</b>	1,114 % du traitement		

\*\*La taxe de 9% s'applique.

La grille des primes par 14 jours pour l'année 2023 se retrouve sur le site web du syndicat au [www.sevm.ca](http://www.sevm.ca) dans la section relations du travail, assurances.



L'esprit collectif

## C'est officiel : SSQ Assurance devient Beneva le 1<sup>er</sup> janvier 2023!

En tant que partenaire privilégié, nous tenons à vous garder informé de nos prochaines étapes qui uniront La Capitale et SSQ Assurance pour former **Beneva**, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### Ce que ce changement signifie pour les adhérents

En conformité avec la réglementation de l'AMF, l'ensemble des adhérents seront informés de cette nouvelle étape dans les semaines à venir. En effet, entre le 15 novembre et le 20 décembre, [une communication](#) leur sera transmise afin de les informer du changement au niveau de l'assureur et des conditions de paiements et de dépôts qui seront maintenant sous le nom de **Beneva**.

Les adhérents continueront de profiter des mêmes protections et conditions de leurs contrats actuels. Ils devront continuer d'utiliser la même carte d'assurance\*, ainsi que les formulaires et documents aux couleurs de SSQ Assurance.

De plus, les façons de communiquer avec nous ne changent pas pour le moment : les numéros de téléphone habituels, l'Espace client et les façons de réclamer demeurent les mêmes. Le site [ssq.ca](http://ssq.ca) reste l'adresse à visiter pour naviguer sur notre site et accéder à l'[Espace client](#). Nous vous tiendrons informés des nouveautés à venir.

\* Les numéros de contrats et de certificats demeureront les mêmes.

## FORMATIONS ET ACTIVITÉS OFFERTES PAR VOTRE SYNDICAT

### FORMATION SUR LA RETRAITE VS RREGOP

Que vous soyez proche ou non de la retraite, cette formation est pour vous. Il n'est jamais trop tard pour connaître les avantages, les bénéfices et le fonctionnement de notre régime de pension.

Lors de cette rencontre, il sera question, entre autres, du moment idéal pour partir selon vos objectifs financiers, des sommes d'argent dont vous disposerez à la retraite et des gestes à poser pour améliorer votre sort.

Cette présentation aura lieu le **mardi 13 décembre 2022 à 16 h 30** à la salle des Chevaliers de Colomb, situé au 13 510 avenue de l'Église à Sainte-Rosalie. Elle s'adresse à toutes les enseignantes et tous les enseignants et ce, peu importe leur âge ou leur expérience. Elle se veut également un lieu pour comprendre votre régime de retraite.

Vous devez vous inscrire avant le **jeudi 8 décembre 2022 à 16 h** en appelant au 450 799-2690 au poste 222 ou par messagerie à [info@sevm.ca](mailto:info@sevm.ca)

Nos membres peuvent dès maintenant s'inscrire en ligne sur le [site de l'AREQ](#). En cliquant sur le bouton [Inscription SPR](#), ils devront choisir [Sessions virtuelles](#) dans le menu principal. Pour compléter leur inscription, un paiement par carte de crédit sera exigé. Votre syndicat rembourse les frais d'inscription. Les membres pourront utiliser le courriel de confirmation de paiement pour faire leur demande de remboursement.

La préparation à la retraite est une étape importante qu'il ne faut pas négliger!

### FORMATION EN ASSURANCE COLLECTIVE

Afin de bien comprendre votre régime d'assurance collective BENEVA (anciennement SSQ), une formation sur mesure sera offerte le mardi 18 avril 2023 à la salle des Chevaliers-de-Colomb située au 13510, avenue de l'Église à Sainte-Rosalie.

Afin de faire connaître le contenu des protections de votre régime d'assurance collective. Par exemple, les choix qui s'offrent à vous (spécialistes, etc), les protections auxquelles vous avez droit.

### SESSION DE PRÉPARATION À LA RETRAITE

**Séances en mode virtuel encore disponible (janvier et février)**



Les conférences sont présentées par webinaire, grâce à l'application ZOOM. Les personnes participantes peuvent poser leurs questions par écrit et nos personnes conférencières y répondent en direct lors de la période prévue à cet effet.

Le coût d'inscription pour assister aux cinq conférences en mode virtuel est de 50 \$ pour les membres, aucuns frais pour les personnes conjointes.

Nos membres peuvent dès maintenant s'inscrire en ligne sur le [site de l'AREQ](#). En cliquant sur le bouton [Inscription SPR](#), ils devront choisir [Sessions virtuelles](#) dans le menu principal. Pour compléter leur inscription, un paiement par carte de crédit sera exigé. Votre syndicat rembourse les frais d'inscription. Les membres pourront utiliser le courriel de confirmation de paiement pour faire leur demande de remboursement.

## CAISSE DESJARDINS DE L'ÉDUCATION

Saviez-vous que le personnel de l'éducation dispose de sa propre institution financière ? Que vous soyez du préscolaire, du primaire, au secondaire, la Caisse Desjardins de l'Éducation a été créée pour vous accompagner tout au long de votre vie.  
Rendez-vous à [www.caisseeducation.ca](http://www.caisseeducation.ca)



**CLIQUEZ « J'AIME » POUR NOUS SUIVRE SUR FACEBOOK!**



**Vous aurez accès à plusieurs informations (info tempête, formations, publicités, etc.)**

**AUTRES RABAIS DES MEMBRES DE LA CSQ!**  
VISITEZ LE [WWW.SEVM.CA](http://www.sevm.ca) /BOITE À OUTILS/RABAIS DES MEMBRES



### VOUS AVEZ DES QUESTIONS?

Écrivez-nous à [info@sevm.ca](mailto:info@sevm.ca)

Téléphone : 450 799-2690

Télécopieur : 450 799-2695

Heures d'ouverture :

De 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Patrick Théroux, président : poste 224

Manon Lavoie, vice-présidente aux relations de travail : poste 223

Marc-Éric Plante, vice-président à l'action professionnelle : poste 225

Karen Beaudoin, comptabilité : poste 221

Carole Côté, secrétaire : poste 222

### SITE DE LA NÉGO

Pour suivre les développements dans le cadre de la Négociation 2023, il vous est possible de la faire en cliquant sur l'image ci-dessous ou de vous rendre sur notre site Internet à [www.sevm.ca](http://www.sevm.ca) et cliquez sur le lien NÉGOCIATION 2023 (haut de la page).



Centrale des syndicats  
du Québec